

Numéro de poste : 15-024B	Nombre de postes disponibles : 1
Commis débarrasseur	
Titulaire du poste : À combler	
Mise à jour le 19 mars 2015	
Supérieur hiérarchique : Directeur / directrice de la restauration	
Sommaire des responsabilités	
<p>Sous la supervision du directeur / directrice de la restauration, le commis débarrasseur a comme fonction de monter, nettoyer et débarrasser les tables et d'exécuter d'autres tâches de nature simple en vue d'assister le personnel de la salle à manger – terrasse - bar.</p>	
Tâches et responsabilité principales	
<ul style="list-style-type: none"> • Charger les plateaux et les échelles de service pour transporter la vaisselle et les ustensiles de la cuisine à la salle à manger et vice versa; • Débarrasser la table après le départ du client; • Essuyer la table et remplacer sa mise en place; • Porter la vaisselle sale à la plonge; • Dresser la table en y disposant la vaisselle, les ustensiles et les verres; • Renouveler la provision d'eau, de glace ou de tout autre aliment ou boisson disponible au comptoir; • Veiller à l'approvisionnement et à la propreté générale des espaces de service communs; • Organiser son aire de travail; • S'assurer du respect des normes d'hygiènes, salubrité et sécurité au travail. 	
Conditions spécifiques de travail	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste saisonnier de juin à septembre; ▪ Horaire variable selon la saison d'opérations; ▪ Rémunération : selon la politique en vigueur 	
Compétences et pré-requis	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 à 3 mois d'expérience en restauration (un atout); ▪ Attitudes et comportement professionnels (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation, etc.), ▪ Bonne forme physique, rapidité d'exécution, capacité de travailler sous pression et parfois de longues heures; ▪ La connaissance du milieu récréotouristique est un atout; ▪ Bonne connaissance des services offerts par l'entreprise; ▪ Excellente maîtrise du français et de l'anglais parlés; ▪ Savoir planifier et organiser son travail; ▪ Présentation soignée et tenue vestimentaire conforme aux politiques de notre organisation. 	